# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 2 SEPTEMBRE 1886. 60me Année

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI 2 SEPTEMBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00
On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.
Un an....$2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.
Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75
Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

## Le manifeste des libre-échangistes des Etats-Unis.

Ils sont, décidément, tenaces, les libre-échangistes; ils ne lâchent pas pied facilement, ils se raidissent contre les défaites et ne s'avouent jamais battus. Ils viennent d'essayer déroute sur déroute, ce qui ne les empêche pas de relever la tête et de revenir encore à la charge. Est-ce que par hasard ils seraient convaincus? Avec une certaine dose de naïveté, on finirait par le croire, tant ils apportent d'opiniâtreté dans la lutte.

Profitant des élections congressionnelles qui auront lieu en novembre prochain, et de la campagne qui commence, à cette occasion, ils viennent de donner un vigoureux coup de collier et de faire paraître un manifeste. Nous avons lu et relu ce factum, sans parti pris, sans prévention, car nous ne sommes nullement inféodés au protectionnisme et nous n'hésiterions pas à arborer le drapeau du libre-échange le jour où l'on nous prouverait qu'il porte dans ses plis la justice, le bon sens et le bien-être de l'Union américaine. Malheureusement, les auteurs ne nous ont pas du tout convaincus. Ecrivains habiles, parlant avec une grande assurance, ils ne présentent que de pauvres raisons, et l'on ne trouve que des sophismes dans toute leur argumentation.

Le manifeste commence par diviser le pays en deux: d'un côté, la masse consommatrice, qui est victimée, attendu qu'elle paie certaines taxes; de l'autre, les industriels, les producteurs, qu'il traite de particuliers, de privilégiés, d'exploiteurs, de monopoleurs. Mais que les chefs de l'école daignent donc prendre la lanterne de Diogène et se mettre à la recherche d'un producteur qui ne soit pas un consommateur, d'un consommateur qui ne soit pas un producteur. Ils ne trouveront ni celui-ci ni celui-là, car chacun est tour-à-tour l'un et l'autre. C'est avec le bénéfice que me rapporte mon industrie que je parviens à me procurer l'article tiré du sol ou manufacturé par mon voisin. Comment pourrais-je jouer mon rôle de consommateur si l'on me ruine comme producteur? Le pays, c'est l'ensemble des employés—patrons et travailleurs—de toutes les industries; des producteurs du blé, de la farine et du pain, de la canne et du sucre, du coton et des cotonnades, de la laine et des lainages; des extracteurs de l'or, de l'argent, du fer, du cuivre, de l'étain, comme de ceux qui transforment ces métaux dans les ateliers, dans les usines, et en font des instruments, des outils de mille sortes qui servent à tous les usages, depuis la locomotive jusqu'à l'aiguille, depuis le gigantesque excavateur jusqu'à la bêche, depuis le bourdon qui ébranle les airs jusqu'au grelot qui chante au collier de l'animal domestique.

Nous convenons qu'il y a des pays, tels que les Etats-Unis où, par exception, certains produits—ceux du sol—peuvent se passer de protection et braver toute concurrence, mais essayez de réduire à cela la production d'un Etat, vous le ruinerez, du jour au lendemain. Personne n'ignore que si la matière première rapporte un, la matière manufacturée rapporte deux et trois. Ne recevant que le tiers de ce qu'elle sera obligée de dépenser, la nation sera bien vite réduite à la mendicité, à la condition des peuples pasteurs. Communiquez les industries manufacturières aux peuples orientaux, vous en faites, immédiatement les égaux des européens et des américains.

La civilisation n'est pas autre chose que le développement des fabriques, et les fabriques ne se sont jamais créées, elles n'ont jamais grandi ni prospéré que par la protection. On a beau chercher dans l'histoire, on n'y trouvera ni en aucun temps, ni sur aucun coin du globe un exemple du contraire. Cela est tellement vrai, que les peuples les plus avancés, en fait de manufactures, ont été *obligés*, pour les maintenir en état de prospérité, d'inventer une échelle mobile sur laquelle ils font, tour à tour, monter et descendre le tarif, suivant les exigences de leurs industries.

Il n'est pas jusqu'à l'Angleterre, le foyer du libre-échange, qui ne fasse usage de cet expédient et n'impose des conditions à ceux avec qui elle trafique. Demandez-en des nouvelles à la France, qui n'a jamais pu y introduire la plupart de ses vins en franchise, parce qu'ils y eussent fait une concurrence à ses alcools et à ses boissons fermentées. Qu'est-ce donc que les subventions qu'elle accorde à sa marine marchande, si ce n'est une protection détournée, mais très efficace? Cette mesure, qu'ont également adoptée les Français et les Allemands, les Etats-Unis ont dédaigné de la prendre. Ils ont laissé aller leur marine à la dérive; aussi a-t-elle bientôt sombré.

La protection, elle est dans tout, même dans les choses qui lui semblent les plus étrangères. Nous allons avoir des élections congressionnelles. Parcourez nos campagnes; écoutez les questions que l'on pose aux candidats. "Etes-vous en faveur de l'amélioration de nos cours d'eau, de l'ouverture de tel ou tel bayou, de la construction de tel ou tel canal? Ferez-vous tout votre possible pour obtenir les fonds nécessaires?"

Pourquoi imposer ces conditions à ceux qui briguent l'honneur de nous représenter à Washington, si ce n'est en vue de rendre plus facile, plus rapide, moins cher, le transport de nos produits agricoles; pour les mettre à l'abri de la concurrence que nous font ceux de pays plus favorisés que nous, sous le rapport des voies de communication? N'est-ce pas encore de la véritable protection?

Nos libre-échangistes louisianais—en supposant qu'il y en ait—pourraient dire que les allocations votées dans ce but [illegible] qui se montent, chaque année, pour les [illegible]-Unis, à plusieurs millions, sont de [illegible] taxes imposées au pauvre peuple, [illegible] enrichir quelques égoïstes planteurs [illegible] demandez-leur, si à ces questions, [illegible] répondre négativement. Ils [illegible] bien; ils savent, d'avance, [illegible]

Il [illegible] nous [illegible] lamente [illegible] des peuples d'Europe qui sont [illegible] aux travaux industriels, pour [illegible] plus belles années dans les [illegible] Quelle déperdition des forces natio[illegible] s'écrie-t-on; quelle perte pour la pro[illegible]!

Voilà un sentiment qui indique un bon naturel; il fait [illegible] à l'humanité de messieurs les libre-échangistes, mais l'humanité bien entendue est un peu comme la charité: elle commence par soi-même et par les siens. Admettons que la folie du militarisme européen arrache, chaque année, quatre millions de bras à la charrue et aux manufactures. Rendus subitement à l'agriculture et à l'industrie, ces bras n'augmenteront-ils pas considérablement la production? Ne donneront-ils pas à la concurrence une nouvelle force dangereuse? Nous concevons que nous, qui sommes partisans du travail national, qui avons pris nos précautions contre les envahissements des produits du dehors, nous puissions [illegible] de l'humanité à l'égard d'[illegible] aux nôtres, mais les partisans de l'école opposée, qui laissent la porte toute grande ouverte aux articles de l'extérieur, devraient s'alarmer de voir le vieux monde désarmer, pour grossir sa production et fortifier sa concurrence. N'ayant pas de barrière à opposer à l'invasion, ils nous semblent forcés de refouler le beau sentiment qui les anime et de désirer qu'au lieu de quatre millions de bras sous les armes, il y en ait six millions, dix millions, s'il était nécessaire. Il faut être conséquent avec soi-même et, en parlant comme ils le font, messieurs les libre-échangistes ne le sont pas.

Il nous paraissait bon, opportun, de revenir sur ces idées (les vraies, croyons-nous, en économie politique) au moment même où s'ouvre la nouvelle année commerciale, et nous remercions les chefs de l'école du laisser-faire et du laisser-passer de nous en avoir, par leur manifeste, fourni l'occasion.

## LOUISIANE.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 28 août:

Nos riziers ne sauraient désirer un temps plus favorable que celui qu'ils ont eu jusqu'ici pour l'exploitation de leur récolte.

Aussi, les travaux se font rapidement et, à l'heure actuelle, bien des arpents de terre jadis couverts de riz sont dépouillés de leur riche et pesant produit.

Par ce temps splendide le courageux moissonneur, malgré la chaleur intense, semble être mieux disposé au travail.

Pas de flâneurs aux abords des stores, et conséquemment pas de bruit, pas de batailles et pas de besogne pour messieurs les juges de paix et leurs constables, qui, seuls, pourraient se plaindre de cette heureuse paix publique.

—La séance mensuelle du jury de police aura lieu, jeudi prochain, à la maison de cour. Le tableau des dépenses approximatives de la paroisse ayant été publié pendant 30 jours, nous pensons que le taux de la taxe sera fixé. Le montant total de la taxe à prélever, cette année, est de $14,155.

—La propriété saisie dans l'affaire intitulée Mme Vve M. Peyret, vs. S. Breaud a été mise en vente, samedi dernier, par le shérif, et a été adjugée à Mme Vve Peyret, pour la somme de $550.

Le samedi, 4 septembre, le shérif offrira, à l'enchère publique, une propriété située dans le 5ème ward, ayant 1½ arpent de face sur 80 de profondeur, et saisie dans l'affaire intitulée J. P. Bayrou vs. Josine Joseph.

L'habitation "Bay Tree" saisie par la Banque des Citoyens.

Le lundi, 6 septembre, à midi, le constable du 1er ward offrira en vente, aux bureaux du juge de paix de ce district, les objets suivant:

Un cheval et un lot de harnais—le tout saisi dans l'affaire intitulée August Tennyson vs. W. J. Corbett.

—On nous écrit, de la Vacherie, 23 août 1886:

"La petite population de la Vacherie a été on ne peut plus peinée, jeudi dernier, en apprenant la mort accidentelle de M. Gustave Folse, demeurant dans le 5me district de cette paroisse.

"Il fendait des merrains à barils, dans la cyprière, en compagnie de son frère et de son cousin, près du lac des Allemands, lorsque, tout à coup, une branche se détacha d'un arbre sous lequel il travaillait et vint le frapper à la tête. Le malheureux jeune homme fut tué instantanément. Il était âgé de 22 ans.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de Notre-Dame de la Paix, vendredi, 20 courant, à 1 heure de l'après-midi.

—Décédé, le jeudi, 26 août 1886, à 8 heures et demie du soir, M. Théodule Mire, à l'âge de 57 ans.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, à 4 heures du soir, à l'église St.-Michel.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 28 août:

L'état sanitaire non-seulement de notre ville, mais des environs, est des plus satisfaisants. Les quelques fièvres qui se développent de temps à autre sont facilement arrêtées avec une légère médication. S'il faut en croire ce qu'on rapporte, dans le bas du Bayou Lafourche il en serait tout autrement; les fiévreux sont nombreux et il faut une médication énergique pour les guérir.

—D'après les échantillons de maïs cultivé sur les habitations Ridgefield et Belle Grove, on trouvé qu'un épis de maïs égrené donne trois quarts de livre de graines, et on calcule qu'un acre de terre planté sur des buttes de quatre pieds carrés, avec deux tiges par butte, donnerait en moyenne 60 boisseaux. Mais si l'on met trois tiges, plusieurs d'entr'elles porteront deux épis ou davantage; si la culture convenable lui est donnée, elle produira cent boisseaux par acre.

—Le capt. Guion, de l'habitation Ridgefield, est en train, pour la seconde fois, de couper son fourrage de sorgho. A son avis il n'existe pas de fourrage supérieur à celui-là pour la nourriture des mulets, ni de plus productif, car il calcule que vingt-cinq pieds carrés donnent, en moyenne, une tonne.

—Le Congrès, dans sa dernière session, a eu le soin de biffer l'allocation qui était proposée pour l'amélioration du Bayou Lafourche, un des cours d'eau les plus conséquents de l'Etat. La somme demandée était de $450,000, mais avec le quart de cette somme, judicieusement employée, le cours d'eau aurait été grandement amélioré. La paroisse Terrebonne a été plus heureuse, car elle a obtenu une de $10,000 pour nettoyer son Bayou.

Le *Weekly Observer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 28 août:

Le temps a été on ne peut plus favorable à la moisson du riz, et nos planteurs en profitent. La qualité est excellente et la quantité dépassera tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour.

—Un échantillon de riz écalé, provenant du moulin Empire, nous a été envoyé par le directeur M. Léon Martin. Cet échantillon prouve que l'on peut faire, dans l'établissement en question, autant que dans tout autre de la Louisiane.

—Le dernier riz a grand besoin de pluie.

—Les moissonneurs de riz sont très-recherchés en ce moment, et on leur offre $1.25 par jour.

Lundi dernier, le Dr Jos. Holt, (président du Bureau de santé de l'Etat,) qui était en route pour la quarantaine d'en bas du fleuve, sur le "Lura", nous a dit que les cas de fièvre jaune signalés sur le "Courrier du Pacifique", sont bien réellement des cas d'épidémie. Le navire est maintenant détenu à la quarantaine inférieure, à la Passe nord-est, à trois milles de la tête des Passes.

—On croit que l'ouragan de la semaine dernière a causé un dommage considérable au riz, à Grande Prairie.

On nous dit que M. Malnuit a perdu une grande partie de son riz, et que le vieux Wm. Branch en avait dix-huit acres qui ont été détruits complètement. Une grande partie des planteurs de notre paroisse souffriront beaucoup du récent orage; il a tant fait hausser l'eau des baies de l'intérieur, que les levées qui devaient servir de barrière contre les inondations sont restées impuissantes, et que les eaux salées du Golfe ont envahi et détruit les champs de riz. Il est à espérer qu'on a exagéré les dégâts du dernier ouragan.

—A Grande Prairie, la moisson est le sujet de toutes les conversations. La première question que l'on vous fait est celle-ci: "Eh bien, comment va le travail aujourd'hui? combien d'ouvriers avez-vous? Croyez-vous que le riz se vendra bien?" A cette dernière question il est assez difficile de répondre; cependant, on vit toujours dans l'espérance de tirer bon parti de la récolte.

Quelques fermiers cherchent à enlever aux autres leurs ouvriers, en offrant à ces derniers 25 sous de plus qu'ils ne reçoivent. Cette malheureuse habitude qu'ont nos propriétaires devrait bien cesser. Quand comprendra-t-on qu'elle est désastreuse? Le marchand qui la laisse se continuer est bien maladroit, car il en est toujours victime. En s'arrachant ainsi les ouvriers aux autres, les fermiers se ruinent, sans améliorer le travail.

Les orangers sont maintenant meilleurs. [illegible] Le verger de M. John [illegible] bon nombre d'arbres [illegible] sont revenus à la [illegible] Désirée do Bonnay [illegible] à travers les [illegible] vie. Grande Prairie, sous ce rapport n'est pas plus mal partagée que d'autres régions. Ailleurs, il y a peut-être ou plus de pertes.

Le battage du riz n'est pas encore commencé; aussi est-il difficile de calculer ce que sera le rendement par acre. Certains propriétaires, bien avisés, ne veulent pas faire maintenant ce travail, selon eux, les prix ne sont pas assez élevés; ils veulent attendre et ils ont raison. Plus tard, les travailleurs coûteront moins. C'est une sottise de payer $1,50 par jour; à de tels prix, on ne peut se tirer d'affaire.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse des Avoyelles, du 28 août:

Nous avons eu plusieurs ondées, cette semaine. Elles ont fait du bien à la végétation et rafraîchi l'air. Les chaleurs de la semaine passée étaient vraiment intolérables; elles ont occasionné de nombreuses indispositions. Il était temps, du reste, qu'il plût, car les étangs et les petits cours d'eau étaient à sec, et les bestiaux errant dans les prairies, avaient de la peine à trouver de l'eau pour s'abreuver.

—Le coton commence à s'ouvrir et, dans bien des endroits, on fait déjà la cueillette, qui sera presque générale dans quinze jours.

—Par suite de la longue sécheresse que nous avons eue, la récolte des pommes de terre sera peu abondante. La pluie est le seul remède au mal.

—Nous avons rencontré bon nombre de fermiers du Bayou, cette semaine; ils nous ont dit que le coton et les autres produits de la terre sont en excellent état. Sans doute, il y a des localités plus favorisées que les autres, mais, en général, la perspective est bonne.

—Mardi dernier, le bateau "Chappel" a réussi à monter la rivière jusqu'ici. La compagnie fait tout ce qu'elle peut pour nous envoyer au moins un bateau toutes les semaines, malgré les difficultés de la navigation, quand les eaux sont si basses.

La *Democratic Review*, Natchitoches, paroisse Natchitoches, du 26 août:

Beaucoup de fermiers se plaignent des dégâts du ver du coton. Ces dégâts seront, cette année, plus graves que jamais.

—Les médecins ont de la besogne, cet été; les maladies abondent; c'est la conséquence de la saison des melons d'eau.

—Plusieurs planteurs ont perdu un grand nombre de mules du charbon et l'on craint que l'épidémie ne fasse bien des ravages.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 28 août:

M. T. F. Brooks dit que Belle Farm a reçu une bonne partie des pluies qui sont tombées, et que tout y va bien. Les souches lui donneront plus de plant qu'il n'en a besoin.

Le capitaine John Shaffer est assez optimiste; il croit que la récolte est presqu'égale à celle de l'an dernier.

—M. Ulysse Champagne, du Bayou du Large, était ici, jeudi dernier. Il nous a dit que la perspective n'est guère encourageante. La canne est petite et la tige est pauvre. Il y aura un déficit de 25 pour cent.

L'hon. Ed. McCollam dit que la récolte, sur le haut bayou Black et à Chacahoula, est de 15 à 20 pour cent moindre que celle de l'an dernier.

Sur Ellendale, la récolte de M. McCollam est en retard de 10 jours. Le plant d'automne est mauvais, celui de printemps, bon; il promet plus que celui de l'an dernier.

M. Peter Berger nous a déclaré qu'il est insensé de prétendre que le plant d'automne est, en principe, mauvais. Il a toujours planté en automne et sa récolte, sur l'habitation Crescent, a constamment réussi aussi bien que celle de printemps. Il n'a jamais, quant à lui, perdu de plant d'automne. M. Berger a de gros intérêts comme planteur; il paraît fort au courant de la situation et raisonne juste. Il estime qu'à Terrebonne et à Ste-Marie, il y aura un déficit de 25 pour cent sur l'an dernier.

—Décédé, à la station Terrebonne, le Dr Holcombe.

—Les planteurs du bas bayou Guillaume comptent, cette année, expédier leurs produits par la voie du Grand Caillou et de la baie de Berwick.

—C'est le bayou du Large qui prend l'initiative de la lutte contre le monopole de la compagnie du chemin de fer Morgan.

La *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 27 août:

On nous écrit, d'Evergreen:

"Le temps continue à être étouffant, et les récoltes commencent à souffrir du manque de pluie. Le coton languit et la canne ne fait pas grand progrès.

Les chenilles ont fait leur apparition en quantité suffisante pour endommager les récoltes. Plusieurs planteurs ont commencé à jeter du poison sur le coton. Cette semaine, nous avons parcouru les champs de M. Robertson, et nous pouvons affirmer qu'il a l'une des meilleures récoltes de la paroisse. Les champs qu'il a semés sont vastes et tout y est en bon état. M. Robertson est un homme jeune, plein d'énergie et un de nos meilleurs fermiers."

—On nous écrit, de Plancheville:

"Les vers commencent à attaquer le coton. Les chenilles qui avaient fait leur apparition, il y a quelques semaines, disparaissent rapidement: elles ne feront pas grand mal. Cette année, nos patates douces seront excellentes.

"M. Evariste Rabalais, du Bas Chonpique, va, bientôt, monter une scierie."

—Nous recevons les quelques renseignements suivants, de Bordelonville:

"Après une sécheresse de trois semaines, nous avons eu des pluies qui ont rafraîchi l'atmosphère et fait grand bien à nos champs.

"La cueillette du coton n'est pas encore commencée, les produits de la terre étant en retard de trois semaines. Les planteurs profitent de la sécheresse pour transporter chez eux leur approvisionnement de bois. C'est une mesure prudente. Durant l'hiver, les chemins sont généralement impraticables.

UN PROCÉDÉ POUR APPRENDRE LE FRANÇAIS.—Un procédé pratique employé en Hollande pour apprendre le français dans les collèges:

Tous les lundis, le principal fait afficher dans les cours et salles d'études un avis ainsi conçu: "Cette semaine, l'usage de la langue française est obligatoire sous peine d'une amende de tant de cents, qui sera prélevée sur le prêt hebdomadaire de chaque élève."

Cette consigne est contrôlée par un seul élève, qui devient une sorte de moniteur. Le lundi, en même temps que l'affiche est apposée, on met aux enchères le fermage des amendes probables. Les élèves poussent les enchères, et le privilège des amendes demeure au plus offrant et dernier enchérisseur. Il devient le moniteur en question, surveille ses camarades, et marque impitoyablement le nom de celui ou de celle qui s'est oublié à ne pas parler français pendant les huit jours commandés.

En moins d'un an, une classe ainsi menée parle couramment deux langues vivantes. Elle les parle d'abord, au point de vue des besoins journaliers, des usages domestiques, d'un voyage ou d'un emploi. Les années suivantes sont consacrées au perfectionnement par la grammaire, les lectures et les traductions.

LES PIGEONS VOYAGEURS.—On a trouvé, dernièrement, dans divers départements de la France, des pigeons voyageurs porteurs de marques étrangères, pour la plupart flamandes. On s'est ému de cette découverte; elle n'a pourtant rien qui surprenne, attendu que, chaque année, pendant les mois de juillet et d'août, les colombophiles belges et hollandais font, en France, leurs concours à grande distance.

Le ministre de la guerre a pris, du reste, des dispositions spéciales afin que les lâchers de pigeons de provenance étrangère qui se font sur le territoire de la République soient surveillés d'une façon particulière.

UNE REMARQUE.—On mande, de Vienne, le 16 août, à la *Gazette de Francfort*, que l'on remarque un revirement de la politique turque dans le sens russe, et que l'on s'attend à la conclusion d'un traité entre la Russie et la Porte en vue de certaines éventualités.

## Une enquête sanitaire en France.

Le ministre de l'agriculture a, récemment, adressé, aux professeurs départementaux d'agriculture, l'importante circulaire ci-après, qui intéresse non seulement tous les pays vignobles, mais encore la masse des consommateurs et le commerce français d'exportation:

Depuis que l'expérience paraît avoir démontré l'efficacité du sulfate de cuivre et de ses composés dans le traitement des vignes atteintes ou menacées par le mildew et que l'emploi de ces substances s'est propagé parmi nos viticulteurs, l'attention de l'administration a été appelée, à diverses reprises, sur les dangers que pourrait présenter, pour la santé publique, la consommation des vins provenant des vignes traitées par les mélanges à la base du cuivre.

On fait remarquer, à ce sujet, que si les pluies auxquelles sont exposées certaines régions viticoles, telles que celles du sud-ouest au sud-est, ont généralement pour effet d'entraîner et de faire disparaître la majeure partie des sels de cuivre qui auraient pu se fixer sur les grains de raisin, il est à craindre qu'il n'en soit pas de même dans le Midi, où il n'est pas rare de voir régner une sécheresse absolue du mois de juillet au mois d'octobre, c'est-à-dire pendant la période qui s'écoule entre l'époque ordinaire du traitement et celle de la vendange.

En outre, comme il semble résulter de plusieurs expériences que presque tout le cuivre semble se concentrer dans les marcs, on s'est demandé si les vins des deuxième et troisième cuvées, qui sont exclusivement consommés par les classes ouvrières, ne seraient pas ceux qui présenteraient le plus de dangers au point de vue de l'intoxication.

....Bien qu'il existe, dès à présent, de fortes présomptions en faveur de l'innocuité complète du traitement par le cuivre et que, d'autre part, le fait de la concentration du cuivre dans les marcs ne paraît pas jusqu'ici impliquer plutôt l'intoxication des vins des deuxième et troisième cuvées que celle des vins du premier pressurage, j'estime néanmoins qu'une question qui intéresse la santé publique et la bonne renommée de nos vins est trop grave pour être résolue sur de simples inductions, quelque soit leur degré de probabilité et avant que des expériences absolument concluantes aient éclairci un certain nombre de points encore obscurs.

J'ai décidé, en conséquence, que MM. les professeurs départementaux des diverses régions viticoles de la France dirigeraient sur l'école de Montpellier, aussitôt après les vendanges, des échantillons de vins et de marcs provenant de vignes traitées par le sulfate de cuivre, de telle sorte que l'analyse à laquelle ils devront être soumis dans cet établissement, fasse ressortir, aussi rigoureusement que possible, la quantité de cuivre contenue dans les vins, ainsi que dans les liquides des deuxième et troisième cuvées et dans les marcs;

1. Pour les traitements effectués au moyen du sulfate de cuivre pur;
2. Pour les traitements effectués au moyen de mélanges variables de sulfate de cuivre et de chaux, [illegible] en poudre.

Les choses étant déterminées, il ne restera plus qu'à rechercher si elles peuvent exercer une influence sur la santé des consommateurs, et c'est au conseil d'hygiène qu'il appartiendra de se prononcer à cet égard.

Je compte sur tout votre zèle pour assurer le succès de ces expériences, auxquelles j'attache une importance exceptionnelle, puisqu'elles doivent fixer l'opinion publique sur la valeur définitive d'un traitement qui, au point de vue exclusif de la préservation et de la défense des vignes, a donné jusqu'à ce jour les résultats les plus satisfaisants.

## Belgique.

L'Adresse suivante, dont les termes avaient été arrêtés par le Conseil général du parti ouvrier belge assisté de délégués des Fédérations de province, a été envoyée le 15 août, à huit heures, sous pli recommandé, à M. Bernaert, chef du Cabinet;

Bruxelles, le 15 août 1886.

Monsieur le président du Conseil des ministres,

Depuis cinquante-six années, une seule classe de citoyens est investie en Belgique du droit électoral.

Seuls, ceux qui payent 42 fr. 32 c. d'impositions directes sont électeurs.

L'égalité des Belges devant la loi n'est qu'un mot et un mensonge.

Les uns ont tous les pouvoirs, les autres, qui forment la grande masse, n'ont pas de droits politiques à exercer; les lois se font sans que jamais ils aient leur mot à dire, sans que jamais ils soient consultés.

Une minorité règne en maîtresse souveraine. Le pays est son bien, sa chose; elle l'administre à sa guise.

Les classes sacrifiées ont supporté pendant un long demi-siècle les iniquités nombreuses engendrées par ce régime.

Aujourd'hui, les souffrances populaires sont intolérables. L'enquête industrielle a montré l'horrible misère dans laquelle croupit la population ouvrière de certaines régions du pays.

Et non seulement on ne fait rien pour les malheureux, mais, de plus, on leur interdit de s'occuper eux-mêmes de l'amélioration de leur sort, car on leur refuse ce droit sacré: le droit de vote.

Fatigués de souffrir et d'être traités en inférieurs dans leur pays, ils réclament la révision de l'article 47 de la Constitution et le suffrage universel

L'article 47 de la Constitution s'oppose à toute réforme électorale; il doit être revisé.

Refuser de donner satisfaction à l'immense majorité des citoyens, à tous ceux qui demandent à être mis en possession du droit de suffrage, c'est provoquer une crise qui peut avoir de désastreuses conséquences pour le pays.

Supprimer le privilège censitaire et donner le droit de vote à tous les citoyens, c'est ramener le calme dans les esprits; c'est permettre aux travailleurs de désigner des mandataires chargés de protéger les pauvres gens et de s'occuper de tout ce qui a trait à l'amélioration du sort des classes laborieuses.

Nous vous prions de transmettre nos réclamations aux membres des Chambres législatives, dès l'ouverture de la session parlementaire, et nous vous demandons de les appuyer si vous les trouvez justes et légitimes.

Agréez, Monsieur le président du Conseil des ministres, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Conseil général du parti ouvrier:

Les secrétaires.
JOS. MAHEC, LAURENT VERYCKEN.

Un groupe de Belges a adressé, hier, la lettre suivante à l'ambassade de Belgique:

Monsieur le baron Beyens, ministre plénipotentiaire du roi des Belges, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Les socialistes belges résidant à Paris prient leur ambassadeur de vouloir bien transmettre au roi Léopold II la requête ci-jointe, par laquelle ils lui demandent d'accorder au peuple belge le suffrage universel.

Veuillez agréer, à l'occasion de la manifestation du parti ouvrier, à Bruxelles, l'assurance de leur parfaite considération.

Pour le comité.

Paris, le 15 août.

UNE SOURCE DE PÉTROLE EN FRANCE.—Un propriétaire de Ferrand, près de Clermont-Ferrand, en Auvergne, M. Alfred Arbaux, a découvert, dans ses propriétés, une importante source de pétrole.

Il en a prélevé plusieurs litres et les a fait analyser à l'Ecole des mines; le produit a été estimé de première qualité. Cette source de pétrole est la première connue dans le pays.

Examen de fin d'année à l'institution Petdeloup.

L'examinateur aux élèves:

—Qu'est-ce que c'était qu'Aristide? Silence général.

—Comment! vous ne savez pas ce que c'était qu'Aristide?.... Rappelez-vous donc la règle du rudiment: "Aristides mortuus est pauper!" Aristide mourut pauvre....

Le fils d'un agent de change:

—Dame! m'sieu, puisqu'il est mort pauvre, c'était sans doute un imbécile qui ne savait rien faire à la Bourse.

## ITALIE.

Rome, le 17 août:

Les ratifications du Concordat entre le Portugal et le Vatican ont été échangées hier soir.

L'archevêque de Goa a le titre de patriarche des Indes; il a le droit de présider les synodes nationaux.

On érige de nouveaux évêchés à Cotechin et Meliapour en transférant à Dancan celui de Cranpour. On rattache à ces évêques quelques groupes des fidèles goanais. Le reste des Indes est laissé à la libre action du Vatican.

Le roi du Portugal choisira, entre trois sujets présentés par les vicaires apostoliques, les nouveaux évêques de Bombay, de Quilon et de Madras, sièges où se trouvaient autrefois des établissements portugais.

Il est faux que le Père Giulianelli soit nommé représentant du Pape en Chine. Personne n'a encore était nommé.

On ne sait rien de positif sur le retour de M. Dunn, ni sur l'époque de la signature du traité avec la Chine.

Le Père Vidi, de Vérone, a été nommé coadjuteur du vicaire apostolique du Chensi; le Père Reymen a été nommé vicaire apostolique de Curaçao.

Rome, le 17 août:

L'*Osservatore romano* dit aujourd'hui qu'une partie de la presse française ou n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre son article du 5 août intitulé: "le Saint-Siège, la France et la Chine", et s'obstine dans ses attaques contre le Saint-Siège.

Il s'attache ensuite à réfuter cette affirmation d'un journal de Paris que la France verra subsister la plupart des difficultés de son patronage sans en garder les avantages et que la présence d'un envoyé diplomatique du Pape à Pékin y diminuera le prestige de la France.

Il n'admet pas que la présence d'un légat puisse modifier réellement la situation du représentant français.

"L'envoyé du Pape, dit l'*Osservatore romano*, sera chargé de veiller sur la situation religieuse des chrétientés, de pourvoir à la propagation du catholicisme et à l'augmentation du nombre des vicariats, etc.; quant au reste, il s'efforcera de marcher d'accord avec le ministre de France. L'action convergente des deux représentants ne pourra produire que des avantages et leur fournir un appui réciproque.

"Si le ministre de France croit devoir agir seul, le légat ne troublera en rien son action et restera son allié sans devenir son rival; il pourra même, dans certains cas, appuyer les vues de la France si cette puissance le désire.

"Un envoyé du Saint-Siège, représentant la plus grande force morale, est dans une situation telle qu'il n'a pas à faire concurrence à autrui.

"Si donc la France consent à agir en Chine de concert avec le Vatican, son prestige, au lieu d'y perdre, ne fera qu'y gagner."

L'*Osservatore romano* conclut en disant que le Vatican réfléchit à cette question depuis huit mois, qu'il a temporisé uniquement par égard pour la France et qu'il espère encore dissiper ses appréhensions.

"Dans tous les cas, cette temporisation, ajoute en terminant l'*Osservatore*, servira à justifier la conduite du Vatican envers la France."

On télégraphie, de Vienne, au *Times* de Londres, que l'on suit avec curiosité les relations du Montenegro avec l'Italie. Dix jeunes Monténégrins, qui viennent de rentrer dans leur pays après avoir fait leurs études dans les écoles militaires italiennes, ont été nommés chefs de bataillon. Le *Glas*, journal officiel de Cettigné, s'imprime maintenant en italien et en serbe, et l'enseignement de l'italien est obligatoire dans toutes les écoles de la principauté. Tenant compte des dessins de la diplomatie italienne sur l'Albanie, ces faits prouveraient la possibilité d'une prochaine alliance de l'Italie et de Montenegro.

Le roi Humbert a fait publier une édition de la *Divine Comédie*, de Dante.

La première page de cette publication royale porte la dédicace suivante:

"Humbert Ier, roi d'Italie, en publiant ce commentaire antique de Dante, le dédie à son fils bien aimé, Victor-Emmanuel, en récompense de son amour pour les études et afin que ce poème divin fortifie son esprit et dispose son cœur au culte de la littérature de sa patrie."

LES CARTOUCHES EN FRANCE.—Pendant le tir exécuté au dernier concours d'Aix-les-Bains, un certain nombre de cartouches se sont rompues au culot. A l'occasion de cet incident, plusieurs journaux ont exprimé des craintes relatives aux approvisionnements de guerre de la France. Ces craintes ne sont pas fondées. L'Etat livre aux Sociétés de tir, aux prix de 6 centimes, des cartouches confectionnées avec de vieux étuis. Quelque soin qu'on ait apporté à la fabrication, on n'a pu arriver encore à écarter toute chance de raté; aussi les vieux étuis sont-ils rigoureusement proscrits de la confection des cartouches de guerre.

Quant aux approvisionnements, ils sont soumis à un contrôle incessant, par suite des prélèvements nécessités par les exercices annuels de tir. Dans ces exercices, on consomme, en premier lieu, les cartouches qui ne remplissent plus les conditions d'un bon service de guerre, et, en second lieu, les cartouches de plus ancienne fabrication: de là une épuration et un renouvellement continuels qui s'ajoutent aux épreuves rigoureuses de la réception en magasin et aux vérifications annuelles de l'état de conservation des munitions.

Décédée le 19 août, aux Saunières, Basses Alpes, France, dame J. P. JAUBERT, à l'âge de 60 ans

De la part de ses enfants.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov—1anPP

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Fittsburg, Anthracite, Cannel et Coke Connelsville,
Les Planteurs, Fonderies, Familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés aux prix du marché.
BUREAUX 47 RUE CARONDELET
CHANTIER: Sur la Levée, coin de la rue Race.
1er sept—6m—Dim,Mar,Ven

C. L. CHAPOTEL,
Marchand de Stoves de tous genres.
Ferblantier, Plombier, Travaux en Zinc.
Coin Bienville et Bourbon.
1er sept—6 f

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands, No 104 rue Canal.—Nouvelle-Orléans, 31 août 1886.—Un dividende de 2 1/2 0/0 sur le fonds capital de la Compagnie, sera payé sur demande aux actionnaires à partir de lundi 6 septembre prochain.
Le livre de transferts sera fermé à partir du 1er septembre
1er sept—9f G. W. NOTT, Secrétaire.

Avis aux Votants.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Bureau de l'Enregistreur des Votants, coin des rues Camp et Lafayette.
Nouvelle-Orléans, 23 août 1886.
Les personnes désirant s'enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures A. M. à 2 heures P. M. et de 4 P. M. à 7 P. M. jusqu'au 21 octobre 1886, les dimanches et les jours fériés exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette date pour réviser et préparer les livres des Polls.
Les certificats d'enregistrement émis en 1880 et depuis quand aucun changement de résidence n'a eu lieu, sont bons pour la prochaine élection.
ALEX. BREWSTER, Enregistreur, bureau d'enregistrement.
23 août—60 j

C. LAZARD & Cie.,
L'Ancienne Maison très connue de Vêtements Confectionnés et d'Articles de Toilette d'un prix,
29, 31 et 33 RUE DU CANAL. COIN NORTH PETERS.
Nous offrons maintenant un superbe stock de Vêtements de Printemps pour hommes, jeunes gens et enfants à des prix très réduits. Echantillons et instructions pour prendre ses propres mesures envoyés sur application
11 oct—1an—dim mar jeu sam

Compagnie d'Assurances du SUD
de la Nouvelle-Orléans.
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS
31....RUE DU CAMP....31
Capital comptant....$300,000 00
Actif au 1er janvier 1886....408,941 00
Cette Compagnie assure contre les risques D'INCENDIE, DE RIVIÈRE ET DE MER.
Elle sollicite respectueusement le patronage du public, à la Nlle-Orléans et dans les paroisses de l'Etat.
Les détenteurs de ses polices sont pleinement garantis contre toute perte, par son actif, qui est immédiatement réalisable, et par le soin et la prudence avec lesquels sont gérées les affaires de la Compagnie.
Elle paie de fortes licences et de lourdes taxes au profit du gouvernement de la ville et de l'Etat.
Son capital est la propriété de nos concitoyens de la Louisiane, et se trouve placé parmi eux.
Elle assure à des taux raisonnables et équitables.
Les pertes sont promptement réglées et payées.
C'EST UNE INSTITUTION LOUISIANAISE.
—Officiers—
ERNEST MILTENBERGER, Président; H. GALLY, Vice-Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
—Comité de Finances—
JOHN T. MOORE, Jr., M. SCHWABACHER, THOS J. WOODWARD
J. H. MENGE, F. G. ERNST.
1er sept—1m

D. H. Holmes.
Important pour les Maitresses de Maisons
L'augmentation marquée de 25 pour cent sur la laine a causé une grande excitation dans le Commerce des Dry Goods mais elle n'est d'aucun effet sur nous car nous avons été très heureux de pouvoir conserver un fort stock de Flanelles et de Couvertures de la dernière saison, lesquelles ont été emmagasinées dans des entrepôts bien ventilés depuis le mois d'avril dernier. Nous les offrons maintenant aux prix de la saison dernière et si on le désire nous les conserverons pour ceux qui le demanderont dans les dits entrepôts gratuitement, et nous les livrerons quand on le voudra.
Nous faisons cette offre pour le mois de septembre seulement, car à partir de 1er Octobre nous les vendrons au prix du marché.
Nous serons prêts Lundi à faire voir des Echantillons de Couvertures. Les maîtresses de maisons devraient profiter de cette occasion car elles économiseront certainement 25 pour cent par le fait.
155 Canal St

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.
1er Septembre 1886.
Aller les époux Abbadie
Bataille Vve Pierre
Baqué
Beaufort Auguste
Bélaval François
Bérot Pierre
Bassière Bapte Victor Alex (2)
Bonnet Anthelme
Bosc
Bonnemère
Bourjal les époux
Baseg Guillaume
Bonnet Barthelemé Prosper
Binet Jean Marie
Boieldieu Jean Jacques
Barnier Prosper
Boudou Pierre
Carpaux Emile Auguste
Charpentier Honoré
Cambier Vve
Camy
Chas Léon
Casse
Crouchet
Crottes Martial
Chum Vve née Mourain
Ducos Raymond
Dupont frères les
Dupre Romain
Durand Victor
Durand André
Ernest les époux
Elluscalde Jean B
Feion Ernest et Delle Ernestine
France Romain J
Fourcade Jacques
Fanca Léon
Ferré Auguste
Gautier Mme Jules Bernard
Galan Antoine
Gellé George Lucien Frédéric
Gestain Henri Charles
Gondrau Vve Adeline
Guttgesell Aloys
Hamant Joseph
Jourdan Mme née Cé ne Vatilat
Jouandet Delle Eugénie
Kleine Auguste
Levy George Pierre
Levy Pierre (2)
Lagarde Jean Marie
Lavergne Vve née Mourain
Calanne Dominique
Lastrépias Pierre
Lorenze Noémie Zéline Denise
Laterrade Pierre
Latour Paul
Laffont Auguste Hippolite
Mazerolles Catherine
Mercy Edouard
Menuet Alfred
Mothe Pierre Eugène (2)
Mossat Paul
Mourrut Jean Baptiste
Mourain Veuve Rachel Harmanson
Mourain Gustave et Charles
Marty Paul Auguste Louis
Oudou Martin François
Poupiard Jean Marie
Palcerf Pierre Eu. à Jacques Albert
Pérès Paul dit Jacob
Pérès Etienne
Perche les époux
Pyo du Puyo Savin
Paret Claude
Picheloup Honoré
Quevreuse Léon
Ricourt Henri
Ribet Léopold Jean Marie
Robert Mme Cécile
Rocheteau Eugène
Ray John
Retbord Ernest
Rene Henri
Rault Vve Esther
Schlpine les époux
Sénac Jean Pierre
Sound Jean Alexandre
Sénécal famille
Serpentini Jules François
Stéger Henri ingénieur
Tisserand tourneur
Taillos les époux
Tujague Emile Joseph
Tujague Baptiste
Thomas Hick Hall les époux
Vergnoles époux et Edouard Garlepied
Vignalet Louis
Valette Félix
Vinsonneau François
Valade Théodore
Valdéjo Emile
LETTRES.
Maysonnave (abattoirs)
Soudères Antoine (3)
Poisson Charles musicien
Mousset Jean chauffeur (2)
Candelier Vve Adolphe
N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane
1er septembre 1886.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ARZAC.

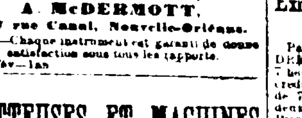
Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
147 rue Canal, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an

BATTEUSES ET MACHINES BELLEVILLE,
Fabriquées aux Harrison Machine Works.
Belleville, Illinois.
Les BATTEUSES de RIZ les plus économiques
MACHINES SANS ÉGALES
Premier degré de mérite et médaille d'or décernés par l'Exposition du Centenaire du Coton, en 1884-85, pour batteuses destinées au riz seulement. Décerné par l'Exposition de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, en 1885-86 le premier prix pour Batteuse de Riz inventée en vue du riz seulement. Premier degré de mérite décerné au JUMBO PLAIN ENGINE. Premier degré de mérite décerné au JUMBO TRACTION ENGINE.
Pour plus amples informations, ainsi que pour les prix et les conditions, écrire à
A. SOCOLA,
Dépôt de Riz de la Louisiane. Agent Général en Louisiane
140 rue Decatur,
23août—2sem Nouvelle-Orléans, Lne.

BASILE BARÈS,
84 Rue Royale, N.O.
Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en générale de Pianos et Orgues
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Muller de Paris des feutres, des Peaux, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques, de W. Smith & Son, de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.
Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système en fer Breveté et médaillé pour la tenue de l'accord.
6 nov—

FRAPART HOUSE,
MANDEVILLE.
SOURCE FERRUGINEUSE.
Hôtel et Restaurant de premier ordre.
L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité salubre. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées; cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.
8 juil—

DANIELS & SCHLIEDER,
Seuls chargés de la mise en bouteilles de la bière fabriquée par la Louisiana Brewing Co., et
DESTINÉE A L'EXPORTATION.
Nos 744 et 746 rue Tchoupitoulas.
Nos 49 à 55 rue Waters,
Téléphone No 1044.
30 juin—3 m.

G. Léaumont,
Pharmacie homéopathique,
—Au coin des rues—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 406. Nlle-Orléans.
8 août—3m

A Louer.
MAGASIN (rez de chaussée) 228 rue Royale.
Magasin (rez de chaussée) 230 rue Royale, coin St Philippe.
Résidence No 228 rue Royale.
ELMORE DUFOUR,
29 août— 5 Gallier Court, 11 Carondelet.

Crescent Insurance Company,
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1869.
CAPITAL EN ARGENT....$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN....Président
CHAS. H. DOLSEN....Vice-Président
CHAS. E. RICE....Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bowling, James T. Rood,
Geo. W. Sentell, Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger, Alfred Moulton,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
Harry L. Flash, Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss, A. G. Coulon,
Lucien Deléry, Charles Newman,
N. D. Wallace, M. Gillis,
R. F. W. Bachman, C. K. David,
Wm. Garig, A. Rosenfield,
John D. Fabre, Chas. E. Rice,
Joseph Kohn, Charles M. Whitney,
L. R. Calder.
Voir nos agences dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 80—1an

Rédaction—Corrections—Traductions.
Une longue et terrible maladie, ayant pour principale conséquence la perte de mes forces physiques, je ne suis plus apte qu'à des travaux sédentaires—de plume. Par bonheur pour moi, mes facultés intellectuelles ne sont pas le moins du monde diminuées.
J'annonce donc ici que, n'ayant plus la force d'exercer ma profession, je suis disposé à me charger de rédactions françaises de toute espèce, de corrections quelconques, et aussi de traductions d'anglais en français.
Dr. C. TESTUT.
Rue St. Louis, No 76, ou à l'imprimerie rue de Chartres, No 66. 25 mai—

INSTITUTION CURTO,
Pensionnat et Externat.
Coin St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand approfondi

Compagnies d'Assurances
LIVERPOOL
and LONDON
and GLOBE
Bur aux, coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE,
RODOLPH WOERTE.
Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:
Actif....$6,148,233 36
Passif....3,670,383 44
Surplus....$2,798,199 13
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.
HENRY V. OGDEN, sous-gérant-résident.
CLARENCE F. LOW, assistant-secrétaire résident.
12nov '85—1an—V&C.

D. MERCIER'S SONS,
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
24dec 85—D Mar J—PP

### INSTITUTIONS.

Ecole de M. C. C. THÉARD.
129 Rue Bourbon
Prix modérés
Réouverture le 1er Septembre.
31août—1m

St-Stanislaus Commercial College
Baie St-Louis, Miss.
L'OUVERTURE des classes aura lieu le JEUDI 16 septembre.
Pour information s'adresser au St Aloysius Commercial Institute, encoignure Chartres et Quartier N. O. ou par lettre au Président à la Baie St Louis. 29 août—1m

Institution Guillot,
316 DAUPHINE.
LA réouverture des classes de ce pensionnat aura lieu le PREMIER LUNDI de septembre. 29août—2f PP

Institut Gleason & Picard.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.
L'OUVERTURE des classes aura lieu le 1er Septembre prochain. Pour Prospectus ou informations, s'adresser à l'Institut 372 Esplanade, coin Tonti, N. O. 29 août—2m

UNIVERSITE TULANE DE LA LOUISIANE.
Ecole Supérieure, Collège, Université, Départements de Droit et de Médecine.
WM. PRESTON JOHNSTON, L. L. D. Président
Les cours du Collège et de l'Ecole Supérieure commenceront le 7 Oct. Les examens d'entrée auront lieu les 4, 5 et 6 Oct. Les cours classiques comprennent l'enseignement de la Littérature, des Mathématiques, des Sciences Naturelles, de la Mécanique du Commerce.
Corps enseignant complet. Les langues modernes sont enseignées, et les élèves se livrent à des exercices manuels.
Conditions modérées.
On peut se procurer des catalogues auprès du Secrétaire de l'Université. 10 août—3m

Académie de Jefferson,
No. 72 Rue St.-Pierre.
Dirigée par MM. GRANTHAM & CARON.
La cinquantième session annuelle commencera le 1er septembre 22 août—22 29

Institution E. G. Durel.
101....Rue St. Louis....101
EXTERNAT ET PENSIONNAT POUR GARÇONS.
Français, Anglais, Mathématiques, Tenue de Livres.
RÉOUVERTURE LE 1er SEPTEMBRE.
22août—DimMerVen—1m

COLLEGE ST-ISIDORE,
3me District—Nouvelle-Orléans.
CETTE Institution donne une éducation chrétienne et commerciale complète. Ses cours commencent le 1er septembre. Conditions: Pension et enseignement $16 par mois.
Pour le catalogue s'adresser au
REV. J. SCHERER, C. S. C., Président.
3 août—1m—

Collège Commercial de St-Aloysius
Dirigé par les Frères du Sacré Cœur
CETTE institution anciennement et favorablement connue rouvrira ses classes le 1er septembre. Le cours des études comprend les branches préparatoires et commerciales. Le Français et l'Espagnol sont enseignés sans frais supplémentaires. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Institution au coin des rues Chartres et Barracks. 15 août—1mois

Excursions à Mandeville et Lewisburg.
Partira du West End le steamer DAY DREAM les dimanches à l'arrivée des trains de 7 heures a. m. et de 7 heures p. m. Les mercredis à l'arrivée des trains de 8 heures a. m. et de 7 heures p. m., et régulièrement tous les deux jours à l'arrivée du train de 4 heures p. m. Prix du trajet 50 cents de chaque côté. Moitié prix pour les enfants. Excursions 50 cents aller et retour 24 août—1m—mar et sam

LA MAISON
Anciennement établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

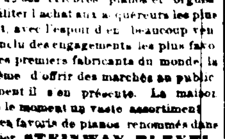

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier STEINWAY, PLEYEL, KNABE, HERR SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payables mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui tas du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
129 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Nouvelle Importation de
JOINTLESS, DAMASK ET NATTES DE CHINE,
Qualité Supérieure.
Toiles Cirées,
Corticines Anglaises,
Stores,
RIDEAUX
De Madras, de Crête et de Dentelles.
Body Bruxelles, Tapisserie Bruxelles, 3 plis et Ingrain.
TAPIS
A Prix Réduits.
18avril—1 an

BEN. ONORATO,
ENCANTEUR ET ESTIMATEUR.
Bureau et Salle d'Encan, 18 rue Bourbon, Nlle-Orléans, Lne.
SOINS spéciaux consacrés à la vente judiciaire de propriétés foncières. Ventes en pleine air de cargaisons et de tous genres faites avec promptitude. La plus belle salle d'encan qui sert au Sud pour la vente d'objets d'art et de meubles. Téléphone No 701. 3 sont 3m

Bureaux de la Compagnie d'Huile de la Louisiane.
76 rue Baronne.
Nouvelle-Orléans, Lne., le 11 août 1886.
AVIS.—Conformément à une requête faite en vertu de l'article 12 de la Charte de cette Compagnie, avis est par le présent donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Huile de la Louisiane est appelée pour le 14 septembre 1886, à midi, au bureau de cette Compagnie 76 rue Baronne, dans le but de décider si la Compagnie liquidera ses affaires.
WM G. VINCENT
Président de la Compagnie.
11 août—21,28 août 4,31—sept 7,14.

### Spectacles, Bals, &c..

WEST END!
Engagement Extraordinaire!
A la demande de milliers d'habitués du West End
L'Orchestre Militaire de Geo. Sontag
a été engagé pour une semaine seulement.
Cinq éminents Solistes joueront alternativement chaque soir
ARMAND VEAZEY Solo de Cornet.
OSCAR REINE Solo de Hautbois
JEAN MEERT Solo de Petite Flûte.
VICTOR EINHORN Solo de Bariton.
GEO SONTAG Trombone. 1sept—7f

MILNEBURG OPERA HOUSE.
Le meilleur programme de la saison. Double attraction comique et musicale. Deux troupes distinctes chaque soir cette semaine commençant le 29 août le drame à sensation intitulé L'ENFANT DE L'OUEST,
avec une belle distribution de personnages de la pièce.
Grands Concerts toutes les après midi par le Prof. Schindler et un orchestre complet.
L'hôtel Washington est adjacent au théâtre.
JOHN TRISCONI propriétaire
28août—

WEST END HOTEL,
Tenu par ALBERTI FRÈRES.
Restaurant de premier ordre, table, cave et service irréprochables.
Nous sollicite la continuation du patronage de ses amis et du public en général; il s'efforcera de gagner à l'établissement de West End la vogue dont jouissait à juste titre celui du Fort Espagnol qu'il a dirigé pendant longues années.
3 juin—3m

### OFFICIEL.

BUREAU DU CONTROLEUR.

Ville de la Nouvelle Orléans
Nlle Orléans, 4 août 1886.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, le lundi 4 octobre 1886, pour l'achat des franchises du chemin de fer Orléans

Ce chemin est établi et fonctionne. Le tout conformément à l'ordonnance 1805 de la Série de l'Administration adoptée le 25 mai 1886. Les spécifications sont enregistrées au bureau du commis du Conseil.

La Ville se réserve le privilège de rejeter l'une ou toutes les soumissions.

JNO. L. NEWMAN, Contrôleur ad interim
4 août—60f

### OFFICIEL.

BUREAU DU CONTROLEUR.

Ville de la Nlle-Orléans
Nlle-Orléans, 8 juillet 1886

Il sera reçu à ce bureau des soumissions cachetées jusqu'à JEUDI, 16 septembre 1886, à midi, pour l'achat des franchises du chemin de fer des rues Canal et Claiborne.

Le tout conformément au cahier des charges, amendé par le Conseil à la date du 22 et du 29 juin, et enregistré au bureau du Secrétaire du Conseil.

La ville se réserve le droit de rejeter les soumissions qui lui seront faites.

B. H. WAITKINS, Contrôleur par interim.
9juil—60f

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux 8oct—1an

ENCORE
UNE SEMAINE DE PLUS
—DE—
VENTE.
La partie la plus essentielle de notre fonds de marchandises, garde jusqu'ici en réserve, sera mise en vente. Nous invitons nos amis et le public en général à mettre à profit cette DERNIÈRE OCCASION de faire d'excellentes emplettes en MARCHANDISES DE PREMIÈRE QUALITÉ à moitié de leur valeur.
Les marchands de la campagne sont invités à profiter de cette occasion
N. B.—Etoffes à Robes d'Automne et d'Hiver Flanelles, Couvertures, Manteaux, Tapis, Nattes, Stores de fenêtres, etc.
B. & W. CRONER,
141 RUE DU CANAL,
Coin Bourbon.
20 juin—3m

### DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 150 rue du Canal.
Venez examiner mes modèles: vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
Mon bureau sera transféré à partir du 1er octobre au No 110 rue Canal.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

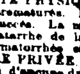

Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Dr. J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien.
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétablissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
19mars86—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'
49....Rue Carondelet....49
Capital....$700,000
Surplus....70,445
ED. A. PALFREY....Président
R. M. WALMSLEY....Vice-Président
THOS. F. WALKER....Secrétaire
Succursales:
M. W. A. Vailloft, 5 rue Ste Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.
20sont—6m T. F. WALKER, Secrétaire.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 1er SEPT.—CLASSE No 208.
Tirage de 4 heures P. M.

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 58 | 55 | 61 | 12 | 73 | 67 | 68 | 3 | 21 | 35 | 48 | 23 | 20 | 56 |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 1er septembre 1886, 4 heures P. M.
J. A. A. SOUSSAU
E. PITIF, présidents. Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.